



ANIMATEUR D'ÉQUITATION ÉVALUATION DES EXIGENCES PRÉALABLES À LA MISE EN SITUATION PÉDAGOGIQUE



Nom du candidat :

Organisme de formation :

Entreprise d'accueil :

Date et lieu de l'évaluation :

Compétences évaluées:

- évaluer les risques objectifs liées à la pratique des activités équestres ;
- anticiper et prévenir les risques potentiels pour le pratiquant ;
- maîtriser le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident ;
- mettre en œuvre une séquence pédagogique d'animation des activités équestres en sécurité

Conditions d'évaluation: Le prestataire de formation procède, sous sa responsabilité et après avoir dispensé une formation adaptée, à la vérification des compétences professionnelles des candidats en cours de formation leur permettant d'encadrer les activités équestres en sécurité lors de la mise en place par le/la candidat(e) d'une séance d'équitation encadrée en sécurité d'une durée de 15 minutes d'un groupe d'au moins 4 pratiquants de niveau Galop 2 à 7. Cette vérification doit permettre d'attester des capacités suivantes :

Objectif	Critères	Acquis	Non Acquis
Séance : Être capable de veiller à la protection des pratiquants et des tiers	Le candidat sécurise l'aire d'évolution		
	Le candidat contrôle le harnachement des équidés (réglage et état)		
	Le candidat contrôle l'équipement des cavaliers (tenue adaptée, port du casque..)		
	Le candidat est attentif au comportement de l'ensemble des cavaliers et des équidés		
	Le candidat veille au respect de l'intégrité physique des équidés		
	Le candidat assure la sécurité des cavaliers		
Entretien : Être capable d'effectuer une analyse succincte de sa séance Être capable de mobiliser des connaissances liées à la sécurité	Le candidat sait identifier en situation les risques pour les pratiquants et les tiers		
	Le candidat donne les règles de sécurité à respecter lors du déroulement de la séance		
Le test est acquis si le candidat valide l'ensemble des critères.			

Cachet de l'OF

Nom et signature du formateur